



L'ÉDITO

Retour sur Terre

Par Pierre Vieillard,
Président de BFC Angels

Vous connaissez le dicton populaire : « *Un bon chef d'entreprise se doit d'avoir la tête dans les étoiles mais surtout de garder les deux pieds dans la glaise* ». Hélas, nombre de créateurs de start-ups avaient négligé, voire totalement occulté, la seconde partie de celui-ci.

L'environnement très perturbé dans lequel nous évoluons depuis quelques mois – crise sanitaire, pénurie, guerre, inflation... – impacte sévèrement notre écosystème et nous ramène à certaines réalités essentielles. Dans ce contexte, certaines start-ups, dont le seul crédo était l'hyper-croissance et qui ne se souciaient guère de rentabilité ou même d'équilibre, connaissent des atterrissages violents. La fête est finie. Halte aux valorisations extravagantes et aux modèles non rentables ! C'était dans le monde d'avant.

Dans le monde d'aujourd'hui, les start-ups se doivent d'être des sociétés raisonnablement valorisées, offrant une belle visibilité sur leur revenus et leurs bénéfices futurs. La profitabilité redevient un impératif. Rien de très nouveau en fait, juste un simple retour aux fondamentaux économiques. Certes, tous les investisseurs en sont conscients, la vocation d'une start-up n'est pas d'être rentable dès sa première année d'existence. Néanmoins allons-nous privilégier désormais celles qui présentent un modèle économique assurant une rentabilité dans un délai que nous jugerons raisonnable.

Soyons confiants, cette évolution est saine, elle va permettre de séparer les bons projets de ceux qui sont plus aléatoires. De nouvelles belles start-up vont continuer à naître dans les mois à venir et offrir de belles opportunités. Le risque fera toujours partie de notre ADN, espérons que notre immunité s'en trouvera renforcée.

ACTUALITÉ

Un séminaire d'automne enthousiasmant

BFC Angels a rassemblé ses membres, ses partenaires et les acteurs du financement des entreprises lors de son séminaire d'automne, le 9 novembre. Accueillie par Dijon Métropole, l'édition 2022 de notre matinée économique a remporté un vif succès puisque 78 personnes ont assisté aux présentations de nos six intervenants.

Le dénominateur commun de ces interventions était bien sûr l'entreprise et l'apport de chacune des structures présentes à son développement. Jean-Philippe Girard a décrit les objectifs qu'il s'est fixés pour Dijon Bourgogne Invest. Stéphan Bourcieu, évoquant le développement de la BSB, a rappelé le lien entre formation et entreprise. Arnaud Marthey a décrit la politique d'ingénierie financière de la Région, autre pierre essentielle de l'édifice. La quatrième présentation, celle de Marc Auloge, a précisé la position

ENTREPRISE

Première levée de fonds pour TOOLIB

toolib Fondée en 2018, cette start-up dijonnaise labellisée ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) développe un service numérique innovant à destination des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie. TOOLIB permet aux particuliers et aux professionnels de trouver ou de partager, où ils le souhaitent, des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques : logements, matériels (médical, loisir, sportif), véhicules et services adaptés.

Développé en partenariat avec des professionnels de santé et des ergothérapeutes, l'algorithme qui propulse TOOLIB permet de comprendre les besoins liés à la situation spécifique de chaque utilisateur afin d'identifier et de proposer les biens ou services les plus adaptés.

Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté sont heureux de participer à cette première levée de fonds. Celle-ci va permettre



à TOOLIB, déjà intégré à Paris 2024, d'accélérer le sourcing et la commercialisation de ses services avec un premier objectif en tête : être LA plateforme de référence permettant l'accès aux biens et services adaptés pour les 300 000

personnes en situation de handicap attendues en France pour les Jeux paralympiques de Paris 2024.

toolib.fr

de bipfrance en tant que facilitateur de la reprise transmission. Ce point fut particulièrement intéressant pour notre association, qui devrait déployer son nouveau fonds dédié à la reprise transmission en 2023.

Puisqu'il est inconcevable de conclure un séminaire des Business Angels sans donner la parole à des entrepreneurs, Pierre Rinaldi, cofondateur de SESAMm, et Nicolas Bravin, fondateur d'AIDAXIS, accompagnés par notre association en 2015 et 2021, ont partagé leurs expériences de jeunes chefs d'entreprise, soulignant l'importance de l'aide concrète qui leur a été apportée par les investisseurs, en compétences mais aussi en finances. De quoi convaincre les Business Angels de poursuivre leur accompagnement des porteurs de projet !

Scanopy, expert de l'imagerie viticole, lève 0,5 million d'euros

Scanopy Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté se sont associés à d'autres investisseurs pour accompagner Scanopy dans son développement. Cette société a mis au point une technologie de détection en 3D haute résolution du feuillage par intelligence artificielle avec une précision centimétrique, finesse inédite sur le marché. La cartographie est réalisée par drone, avion ou satellite.

Scanopy accompagne le viticulteur tout au long de la saison viticole, pour diagnostiquer l'état des vignes, mesurer un stress hydrique, optimiser la nutrition ou mieux cibler les travaux sur le terrain, déterminer la maturité des raisins, anticiper l'apparition de maladies, raisonner les intrants et améliorer les rendements.

À la clé, une vigne en pleine santé, une consommation de produits phytosanitaires réduite jusqu'à 60 %, des parcelles plus homogènes et des gains de productivité potentiels de 2 000 à 4 000 euros par hectare en 3 ans. Proposant d'ores et déjà l'outil de cartographie le plus complet du marché, Scanopy poursuit ses recherches. La société travaille notamment sur la détection de maladies comme la flavescence dorée avec plusieurs organismes de recherche viticole.

scanopy.fr



Agri-Échanges dynamise le monde agricole



Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté, associés aux Business Angels de Marne Ardennes, ont investi aux côtés de Catherine et de Jean-Michel Rabiet, créateurs d'Agri-Échange. Ce premier tour de table de 360 000 euros, réalisé avec le soutien de Scal'E-nov et complété par des agriculteurs, a pour but de dynamiser l'agriculture dans nos villages.

Agri-Échange est la première plateforme en France d'échange de travaux, matériels, main-d'œuvre ou matières premières entre agriculteurs, sans sortie de trésorerie. Elle permet de diminuer les coûts de revient au sein des exploitations tout en relevant le défi de la transition écologique.

Cette plateforme digitale a déjà fait ses preuves. Elle permet une hausse des revenus de l'exploitation grâce à la baisse des coûts de revient et à une augmentation de la production. Elle améliore la résilience face au changement climatique, à la hausse du prix des matériels, des intrants, du carburant... Elle permet une innovation sans risque pour de nouvelles pratiques et cultures favorables à l'environnement. Elle garantit enfin à l'exploitant une sortie de l'isolement.

L'objectif des fondateurs, en 2025, est de convaincre 1 000 agriculteurs de rejoindre Agri-Échange pour gagner en revenus, en compétitivité et en solidarité.

agri-echange.org

ESPACE PARTENAIRES

Nouvelle stratégie de développement économique pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE Après la concertation avec les territoires et les partenaires du développement économique, le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDEII) de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la période 2022-2028, intitulé « Avec les entreprises et les territoires, réussir les transitions et relever les défis de l'emploi », a été adopté par l'assemblée plénière des 23 et 24 juin 2022.

Cette nouvelle stratégie tient compte des spécificités régionales et dessine le cadre de la politique économique sur les champs de la mondialisation et de la proximité, avec l'intention de renforcer l'attractivité régionale. Elle porte haut l'urgence des transitions, approfondit la



coopération avec les territoires et renforce les outils d'accompagnement pour la structuration de filières compétitives et la consolidation de l'assise financière des entreprises. L'accompagnement des entreprises se poursuit dans toutes les phases délicates de leur vie : amorçage, création, transmission, croissance, développement, mutation, rebond avec des outils adaptés (capital investissement, garantie, prêts d'honneur, avances remboursables...). Les enjeux de souveraineté et de relocalisation industrielle sont au cœur de l'évolution de l'approche régionale. Dans cette démarche, notre action, aux côtés de nos partenaires dont BFC Angels, prend tout son sens.

Consultez le SRDEII sur bourgognefranchecomte.fr, rubrique « Publications ».

LES PARTENAIRES MAJEURS DE BFC ANGELS

